

# Les nouveaux statuts du foyer rural

Le foyer rural de Vignoux-sous-les-Aix compte plus de cent cinquante adhérents et beaucoup ont répondu présent à la convocation pour l'assemblée générale extraordinaire du foyer rural qui a eu lieu dimanche dernier.

## Déficit pour la fête champêtre

Le président J. Martin a tout d'abord eu une pensée pour les personnes qui les ont quittés cette année, avant de faire le rapport moral avec le tour des manifestations écoulées depuis la dernière assemblée.

Un déficit a été remarqué pour la fête champêtre de juillet dû au mauvais temps. De nouvelles activités sont venues compensées ce déficit grâce à la danse de salon, à la création de la section théâtre, une balade mensuelle a également vu le jour avec un parcours de six à huit kilomètres accessible à tous, la soirée rock pour les jeunes avec un concert de trois groupes a connu également un beau succès, sans oublier les soirées dansantes.

La gym qui après avoir subi une phase critique semble être bien répartie avec une moyenne de sei-



ASSOCIATION. Les membres du bureau du foyer rural ont adopté les nouveaux statuts.

ze à dix-huit personnes promouvant ainsi le sport en milieu rural surtout pour les filles, la Belle époque n'est pas en reste avec ses danses anciennes et le nettoyage des chemins ruraux le samedi matin est l'occasion pour une bande de jeunes de se retrouver, de passer un bon moment ensemble tout en dégagant les chemins qui seront empruntés par les randonneurs.

## Adoptés à l'unanimité

Puis l'objet de la séance extraordinaire fut abordé avec la présentation de nouveaux statuts. Les anciens datant de 1947, bien qu'ayant été révisés en 1973 étaient devenus ob-

solètes. À partir de modèle donné par la fédération qui ont été adaptés, un projet a été présenté et a été adopté à l'unanimité.

À ce projet étaient joint un règlement intérieur et un tarif concernant la location de matériel, son tarif et les personnes à contacter en cas de besoin. Puis le bilan financier a été épluché et il fait apparaître une subvention du Pays de Bourges de 2.164 euros donnée pour la fête champêtre de 2008. Le bureau reste inchangé.

À noter qu'un membre sortant pour des raisons personnelles Sylvie Alaphilippe est remplacée par Cédric Langout.

La soirée s'est terminée par l'encaissement des cotisations dont le montant est passé de 8 à 9 euros afin de palier quelque peu à la suppression de crédits alloués aux foyer ruraux par l'État, avant de prendre le verre de l'amitié. ■

**➔ Pratique.** Prochaine manifestation : la soirée rifles le vendredi 20 novembre, à 20 heures au foyer.

**RIFLES DU FOYER RURAL.** Le foyer rural de Vignoux sous Les Aix organise ses rifles le vendredi 20 novembre, à 20 heures. De nombreux lots. 1 carton 5 euros, deux cartons 10, 3 cartons 15, 5 cartons 20 euros etc. ■